

LA DÉONTOLOGIE DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

Cette formation valide 7h de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 25870.

Présentation

Le Code de déontologie, spécifique aux professions immobilières et institué par le décret 2015-1090 du 28 août 2015, impose l'application de bonnes pratiques de la part des professionnels

Objectifs :

- Connaître les 12 règles de déontologie applicables aux professionnels de l'immobilier
- Répondre à l'obligation de formation imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles

Prérequis

Aucun prérequis

Formation s'adressant à tous les professionnels de l'immobilier, détenteurs de cartes professionnelles, salariés ou collaborateurs.

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées

- Connaître les règles déontologiques applicables aux professions immobilières pour les respecter et les faire appliquer
- Appliquer le Code de déontologie dans l'exercice de la profession immobilière
- Mettre en application les mesures TRACFIN

Programme

Partie théorique :

- Définition et catégorisation des SCI
- Constitution et gestion d'une SCI
- Avantages et inconvénients de la SCI
- SCI et régimes fiscaux
- SCI et gestion du patrimoine immobilier

Partie pratique :

- Présentation et études de documents juridiques
- Simulation de création d'une SCI
- Études et analyses de cas concrets spécifiques
- Élaboration de fiches de synthèse

Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation

Validation

- Délivrance d'une attestation en fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadege.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

COBOURG Sophie

Sophie.cobourg@univ-tlse3.fr

Tél : 05 61 55 87 12

Prix

100€

Déroulement de la formation

Durée : 2h

Dates : Tous les jeudi d'avril à décembre 2019 (un calendrier sera accessible en ligne)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier – IUT ou au sein de votre structure

Nombre de participants :

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement

- En présentiel
- Support pédagogique remis aux stagiaires

Intervenant

Nadège GUNIA – Maître de conférences IUT « A » - Université Paul Sabatier